ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Pénurie de paracétamol en France

Question écrite n° 5154

Texte de la question

Mme Caroline Colombier interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'actuelle pénurie de médicaments et de paracétamol en France. À l'issue du premier confinement dû à la crise sanitaire du covid-19 en juin 2020, le Président de la République avait vanté la relocalisation des médicaments pour atteindre la souveraineté sanitaire du pays. Ce souhait a été réaffirmé le 16 juin 2020 lors de sa visite symbolique sur le site Sanofi de Marcy-l'Etoile, au cours de laquelle il avait déclaré que l' « on pourra désormais produire et conditionner du paracétamol en France », en précisant que « la relocalisation était le premier axe pour retrouver notre souveraineté ». Par ailleurs, à la suite de discussions engagées le 28 août 2020 avec Seqens, numéro un français de la chimie pharmaceutique et *leader* mondial de la production de principes actifs, les pouvoirs publics français s'étaient donné trois ans pour rapatrier en métropole la production de ce principe actif qui sert notamment à fabriquer le Doliprane. Pourtant, plus de deux ans après cette déclaration et cette annonce financière, la France connaît de fortes pénuries de paracétamol, montrant ainsi de graves déficiences dans la sécurisation des voies de production des médicaments de première nécessité. Aussi, à un semestre de l'expiration du délai fixé, elle lui demande de lui communiquer l'échéancier restant avec les dates précises fixées par le Gouvernement pour finaliser la relocalisation de la production pharmaceutique de paracétamol en France. Elle lui demande également de lui communiquer l'affectation précise des 200 millions d'euros consacrés à cet objectif.

Données clés

Auteur : Mme Caroline Colombier
Circonscription : Charente (3e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 5154
Rubrique : Pharmacie et médicaments
Ministère interrogé : Santé et prévention
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 31 janvier 2023, page 841
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)